



# INAUGURATION DU PARC

Chenôve le  
24 mai 2025



|                                                                                                                                                                    |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>CHIFFRES CLÉS</b> .....                                                                                                                                         | <b>PAGE 4</b>  |
| <b>UN PROJET AMBITIEUX POUR CHENÔVE</b> .....                                                                                                                      | <b>PAGE 6</b>  |
| Un moteur de transformation urbaine et écologique<br>Un projet lauréat au service d'une ambition partagée<br>Un calendrier structuré, du dialogue à la réalisation |                |
| <b>UN CHANTIER EN PHASE AVEC SON TERRITOIRE</b> .....                                                                                                              | <b>PAGE 10</b> |
| Une véritable mobilisation des compétences locales<br>L'inclusion au cœur de la réalisation<br>Un défi technique relevé au service de la nature                    |                |
| <b>UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS</b> .....                                                                                                             | <b>PAGE 12</b> |
| Une démarche participative ancrée dès l'origine<br>Un projet pensé avec les citoyens et les co-propriétaires<br>Des idées citoyennes devenues réalité              |                |
| <b>LA NATURE EN PLEIN COEUR DE VILLE</b> .....                                                                                                                     | <b>PAGE 14</b> |
| Un parc pour vivre la ville autrement<br>Un éco-système riche et innovant                                                                                          |                |







# CHENÔVE RESPIRE, CHENÔVE BOUGE, CHENÔVE AVANCE

Avec l'inauguration du parc du Cèdre, nous donnons vie à une ambition d'avenir : celle de rendre notre ville plus verte, plus humaine, plus juste. Ce parc n'est pas une parenthèse paysagère, il est un acte politique. Il concrétise notre volonté de réconcilier urbanisme et écologie, espace public et participation citoyenne, cadre de vie et bien-être pour toutes et tous.

Lorsque nous avons pris la décision de démolir l'ancien centre commercial Saint-Exupéry, vestige d'un urbanisme des années 70, nous faisons un choix fort. Ce choix portait une promesse : transformer un symbole de vétusté en un lieu d'ouverture et de vie. Aujourd'hui, ce cœur vert bat en plein centre-ville.

Mais ce projet n'est pas seulement celui d'un Maire ou d'une équipe municipale. Il est le fruit d'une intelligence collective. Très tôt, nous avons fait le pari de la concertation. Réunions publiques, balades urbaines, consultations numériques, ateliers... Les habitants ont été pleinement associés, écoutés, entendus. Le parc porte la trace de cette écoute et du dialogue qui guident notre action, de sa conception même jusqu'à sa réalisation.

À Chenôve, nous croyons en une écologie populaire et concrète. Une écologie du quotidien, qui ne s'impose pas d'en haut mais se construit avec celles et ceux qui vivent ici. Ce parc incarne cela. Il est accessible à toutes et tous, pensé pour accueillir enfants, familles, personnes âgées, associations et citoyens. Il sera animé, cultivé, partagé. Il deviendra un lieu de lien social, un outil pédagogique, un espace d'apaisement et de respiration dans la ville.

Le chantier a été à la hauteur du défi : transformer une dalle bétonnée en écosystème végétal, sans compromettre l'accessibilité, la sécurité ni la durabilité. Nos partenaires, la

SPLAAD, l'agence Sequana Paysage, les entreprises locales, ont relevé ce défi avec talent. 10 000 m<sup>2</sup> de terre, 25 000 plantes, un système de récupération des eaux de pluie innovant, une biodiversité exceptionnelle pour un site en cœur de ville.

Mais au-delà des chiffres, ce sont des parcours humains qui donnent au projet sa pleine dimension. Grâce à la clause sociale intégrée dès le début, des personnes éloignées de l'emploi ont pu être formées, accompagnées, embauchées. C'est cela aussi, notre conception de la transition écologique : elle doit inclure, créer des opportunités, faire grandir.

Le parc est également une démonstration de ce que peut être une politique locale ambitieuse, cohérente et ancrée. Nous avons privilégié les savoir-faire locaux, mené ce projet en articulation étroite avec les habitants et les copropriétaires du site. Ce dialogue a permis de surmonter les obstacles. Il a aussi permis d'inscrire cette réalisation dans une logique de long terme.

Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. Ce parc est à l'image de Chenôve : résilient, solidaire, inventif. Il vient compléter la transformation en profondeur de notre centre-ville, amorcée depuis plusieurs années.

Je remercie chaleureusement les Cheneveliers pour leur implication. Le nom même du parc, choisi par votation citoyenne, est le reflet de cette démocratie locale innovante. Dans un monde traversé par les urgences climatiques, les fractures sociales et les doutes démocratiques, Chenôve montre qu'il est possible d'agir. Ce parc est une promesse tenue pour qu'ensemble nous puissions contribuer à changer le monde.

**Thierry FALCONNET, Maire de Chenôve**



# LE PARC EN CHIFFRES

## 2 HECTARES

de nature au coeur de la ville

---

## 400

arbres plantés

## 850

espèces végétales différentes

## 25 000

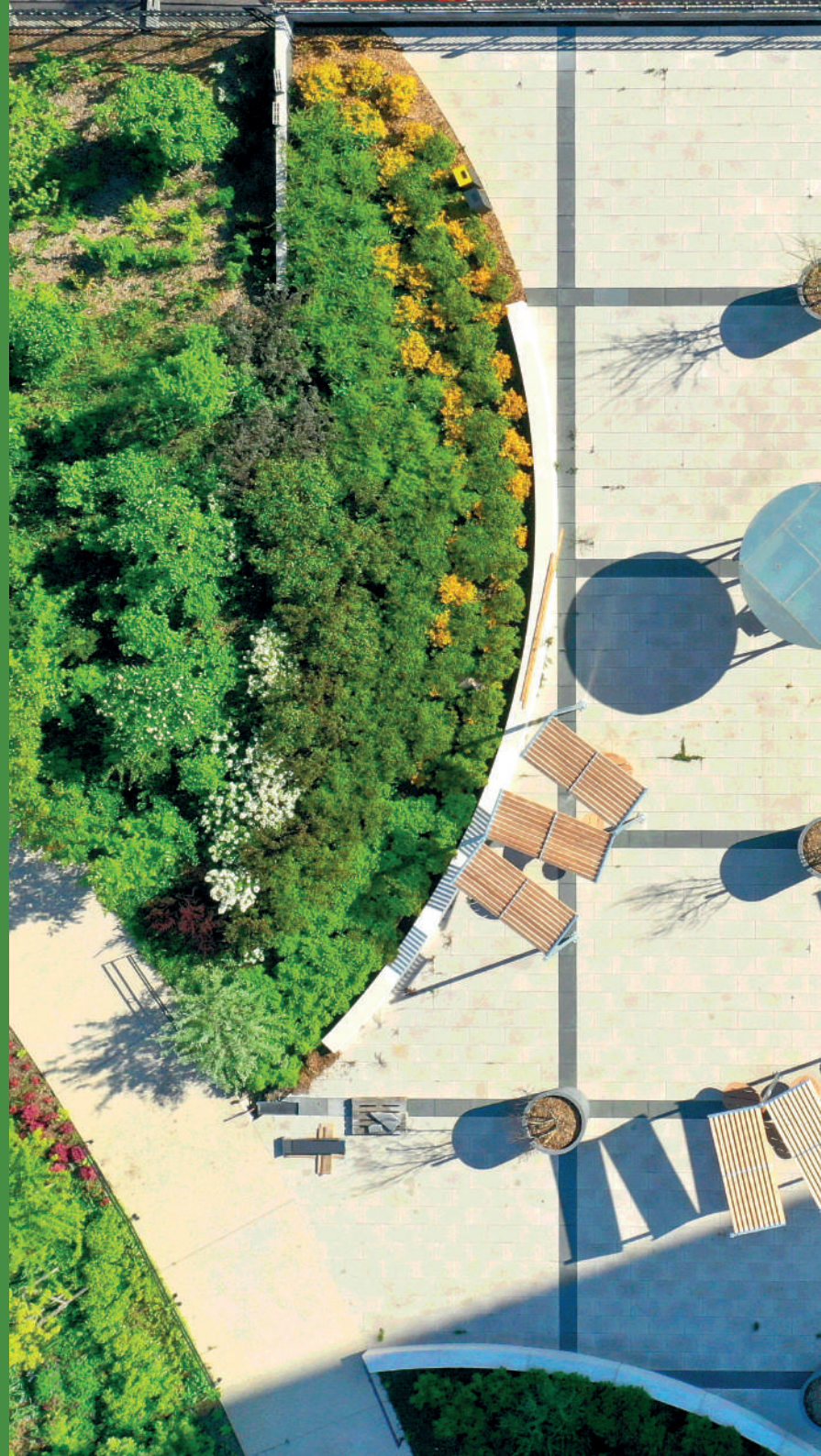
arbustes et plantes vivaces

## 10 000

m<sup>2</sup> de terre apportés sur le projet,  
dont **3000m<sup>2</sup>** de pleine terre

## 90%

des eaux de pluie récupérées sur la  
surface du parc





Un projet vecteur

# D'INSERTION SOCIALE

avec, rien qu'en **2025** :

**5 733**

heures d'insertion (soit plus que les 5670 heures prévues)

**2**

CDI créés

**4**

Contrats de travail temporaire d'insertion et 1 contrat de professionnalisation créés



## ET AUSSI...

**2 700**

tonnes de béton issues de la démolition du centre commercial recyclées et réutilisées par l'entreprise Pennequin

**150**

places de stationnement créées aux alentours du parc, la plupart végétalisées.

**30**

réunions de travail thématiques sur le projet, en concertation participative avec les habitants de Chenôve.

Le montant des travaux pour la réalisation du parc (étanchéité de la dalle comprise) et de ses abords (voies proches et poches de stationnement) est estimé à

**7.5MILLIONS**

d'euros, hors taxes, avec une participation financière de :

**2 160 525€**

de l'ANRU

**1 100 000€**

de Dijon Métropole

**760 000€**

du FEDER - Région Bourgogne-Franche-Comté

*Ce montant comprend également les 3 premières années d'entretien du parc, réalisées par l'entreprise Duc & Préneuf.*



# > UN PROJET AMBITIEUX POUR CHENÔVE

## I. Un moteur de transformation urbaine et écologique

**Le parc du Cèdre incarne l'ambition de la Ville de conjuguer renouvellement urbain, transition écologique et qualité de vie.**

Situé en plein cœur du quartier du Mail, secteur emblématique de l'habitat social des années 60-70, cet îlot de nature de deux hectares marque une étape majeure dans la reconquête de l'espace public, amorcée depuis plusieurs années dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Dans le cadre de l'opération « Centralité », la Municipalité a fait le choix fort de démolir, en 2019, l'ancien centre commercial Saint-Exupéry, construit sur une dalle de parking souterrain. Ce site minéralisé et vieillissant a ainsi été transformé pour laisser place à un véritable cœur vert, où la nature reprend ses droits.

Ce projet s'inscrit également dans **une ambition de continuité urbaine et idéologique**. Il s'intègre à la trame verte reliant le centre-ville (Esplanade de la République) au quartier du Mail (Place Coluche, Cours Général de Gaulle, Petit Mail), et jusqu'au secteur Kennedy au nord. Il contribue ainsi à l'attractivité résidentielle du secteur, tout en améliorant la qualité paysagère et le cadre de vie à l'échelle du quartier.

Au-delà de la requalification physique, cette transformation est aussi symbolique : **elle incarne un urbanisme réconcilié avec la nature et avec les habitants, dans une logique de durabilité.**



DE L'ESQUISSE...



## II. Un projet lauréat au service d'une ambition partagée

Pour donner vie à cette ambition, la Ville et la SPLAAD, maître d'ouvrage de l'opération, ont lancé un concours de maîtrise d'œuvre. C'est **le projet porté par l'Agence Sequana Paysage, avec Pascale Jacotot, qui a été retenu à l'issue de cette consultation.** L'approche de Sequana a su séduire par sa capacité à conjuguer technicité, sensibilité paysagère et intelligence collective.

La proposition s'est appuyée sur une esquisse initiale, affinée dès 2019 à travers une démarche participative ambitieuse : réunions publiques, balades urbaines, ateliers thématiques, questionnaire auprès des riverains, rencontres avec les acteurs locaux... Le projet s'est nourri de ces échanges pour évoluer au plus près des besoins exprimés.

Le parc conjugue accessibilité (notamment via une « serpentine » accessible aux PMR), diversité paysagère (jardin des cultures, lisière de biodiversité, esplanade) et richesse végétale (742 espèces végétales différentes). Il symbolise le retour de la biodiversité en ville, dans une approche innovante et participative.

ÉLODIE BONNOTTE. CHARGÉE DE PROJET À LA SPLAAD

« Le parc est la dernière étape de rénovation du centre-ville de Chenôve et c'était un défi de taille de venir créer un espace végétal dans un milieu très urbain et minéral. L'objectif était d'effacer cette dalle, afin que le cœur de ville ne soit plus un parking. Les travaux ont également permis de travailler sur l'apaisement des circulations aux alentours du parc tout en créant de nouvelles places de stationnement végétalisées. »



... À LA RÉALITÉ



### III. Un calendrier structuré du dialogue à la réalisation

Ce projet, né d'une volonté politique forte et nourri par la participation active des habitants, s'inscrit dans une démarche cohérente de transition écologique portée par la municipalité. **Il s'est construit dans le temps long, dans un esprit de co-construction et de pédagogie auprès des habitants.**

Avec le parc du Cèdre, Chenôve affirme une nouvelle fois son ambition de faire de la ville un lieu de bien-être, de partage et d'avenir.

*Parc Bonbis, Parc Saint-Exupéry et Parc du Cèdre, ce sont les trois propositions des habitants retenues par le Conseil Consultatif Chenevelier pour nommer le parc. Et c'est le Parc du Cèdre qui a été plébiscité par les citoyens.*

**JUIN 2019**

*Première réunion publique de présentation du projet*

**SEPTEMBRE 2021**

*Présentation finale du projet intégrant les retours citoyens*

**FÉVRIER - MARS 2025**

*Choix du nom du parc par votation citoyenne*

**2019 - 2021**

*Phase active de concertation (balades urbaines, ateliers participatifs, consultations...).*

**2022 - 2024**

*Travaux de gros œuvre et d'aménagement paysager, avec une attention particulière portée à l'étanchéité et à la portance de la dalle existante*

**JANVIER - AVRIL 2025**

*Pose du mobilier, dernières plantations*









# > UN CHANTIER EN PHASE AVEC SON TERRITOIRE

## I. Véritable mobilisation des compétences locales

Dès les prémices du chantier, la Ville de Chenôve a fait le choix de privilégier **un tissu d'entreprises locales et régionales** pour la réalisation du parc. Cette orientation stratégique a permis non seulement de favoriser l'économie de proximité, mais aussi d'inscrire pleinement le projet dans son environnement territorial.

Du gros œuvre sur la dalle de l'ancien centre commercial aux aménagements paysagers les plus fins, chaque étape a mobilisé des savoir-faire techniques reconnus : entreprises de terrassement, d'étanchéité, de voirie, pépiniéristes et artisans du paysage, **tous ont œuvré en coordination étroite avec l'agence Sequana Paysage** pour faire naître un lieu à la fois beau, durable et résilient.

## II. L'inclusion au coeur de la réalisation

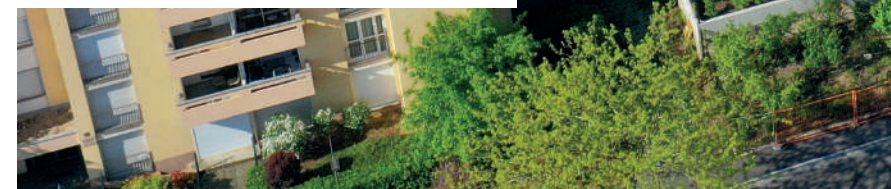
Au-delà des compétences techniques, le chantier du parc du Cèdre a été **une opportunité d'insertion professionnelle pour les habitants de la métropole**, notamment grâce à l'intégration d'une clause sociale aux marchés publics, permettant la mobilisation de jeunes en recherche d'emploi, de personnes en reconversion ou éloignées de l'emploi.

Cette démarche d'inclusion et de proximité se prolongera dans la vie future du parc : des associations d'insertion, de sensibilisation à la nature et à l'écologie seront mobilisées pour animer, entretenir et faire vivre ce lieu avec les habitants.



**PIERRE-ALEXANDRE PENNEQUIN**, DIRECTEUR  
DE L'ACTIVITÉ DÉMOLITION CHEZ PENNEQUIN

« Nous avons réalisé plus de 3 000 heures d'insertion sociale sur ce chantier, soit presque l'équivalent de deux temps pleins annuels. Cela nous a permis de former plusieurs apprentis au sein de l'entreprise sur ce projet, et deux d'entre eux ont été reconduits chez nous en CDI. C'est donc une bonne voie d'apprentissage et d'intégration ! »







**AURÉLIEN FOUCHEREAU**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE  
DUC & PRÉNEUF (AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE)

« C'était un grand défi technique, pour la complexité des matériaux utilisés, des revêtements de sols et des végétaux. Sur une dalle, la difficulté, c'est qu'il y a des problématiques de portance. Donc on a dû adapter nos engins, nos modes opératoires, être inventifs dans nos méthodes d'implantation pour réussir à œuvrer sur ce parc, à réaliser l'intégralité de nos ouvrages au fur et à mesure du chantier de démolition. »

### III. Un défi technique relevé au service de la nature

Planter un parc paysager sur une dalle de parking souterrain n'est pas chose aisée. Portance limitée, contraintes d'étanchéité, différences de niveau, exigences d'accessibilité..., autant de paramètres qui ont nécessité **des solutions innovantes et sur mesure de la démolition à la reconstruction**. Un défi d'autant plus complexe que la copropriété sur laquelle a été implanté le parc, devait rester accessible et sécurisée durant toute la durée du chantier.

Les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises ont ainsi conçu :

- ▷ une **structure allégée et drainante** permettant la plantation sur dalle sans surcharger la structure,
- ▷ un renforcement de certaines structures existantes,
- ▷ une **étanchéité complète et pérenne** de la dalle, garantissant la durabilité du projet,
- ▷ des **sols techniques végétalisés**, favorisant l'infiltration des eaux pluviales et la biodiversité, dans une logique de désimperméabilisation progressive.



# > UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

## I. Une démarche participative ancrée dès l'origine du projet

À Chenôve, la transition écologique se construit avec et pour les habitants. Le parc du Cèdre en est l'exemple vivant : un projet né d'une volonté collective, nourri par des échanges permanents entre la municipalité, les citoyens et les acteurs du territoire.

Dès les premières esquisses, **la Ville a engagé une démarche participative forte** : réunions publiques, balades urbaines, ateliers collaboratifs, consultations en ligne, boîtes à idées... tout a été mis en œuvre pour permettre aux Cheneveliers de s'exprimer, rêver et contribuer à ce projet d'envergure.

Des enfants aux aînés, des associations aux riverains, chacun a pu faire entendre sa voix et influencer sur les choix d'aménagements. **Cette diversité d'expressions a façonné un projet inclusif, partagé et approprié.**

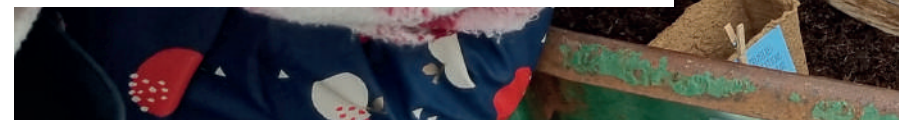
## II. Un projet pensé avec les citoyens et les co-propriétaires

La co-construction a dépassé le seul cadre citoyen : **le parc a vu le jour sur une copropriété existante**, celle de l'ancien parking Saint-Exupéry, toujours en usage pendant les travaux. Cette situation inédite a nécessité une concertation étroite avec les copropriétaires, un dialogue constant, mais aussi une adaptation technique du chantier pour garantir l'accessibilité et la sécurité.



THIERRY FALCONNET, MAIRE DE CHENÔVE

« La concertation est notre marque de fabrique à Chenôve. Pendant un an, il y a eu des rencontres régulières menées par l'architecte paysagiste qui a conçu le projet. Les habitants nous ont soumis leurs remarques : elles allaient du choix des essences à planter, à des sujets beaucoup plus importants comme la sécurisation des lieux en soirée. Les habitants ont eu leur mot à dire et nous avons tenu très largement compte de leurs remarques pour faire de ce projet celui des Cheneveliers. »







En parallèle, la maîtrise d'ouvrage a dû relever un **défi juridique complexe pour permettre la transformation de cet espace privé en bien commun, sans jamais bloquer les usages existants**. Cette collaboration entre la SPLAAD, la Ville et les copropriétaires a été un levier fondamental de réussite.

**PIERRE-ALEXANDRE PENNEQUIN, DIRECTEUR DE L'ACTIVITÉ DÉMOLITION CHEZ PENNEQUIN**

« Il a fallu réaliser tous nos travaux avec un minimum de contraintes pour les co-proprétaires du parking sur lequel le parc a été implanté : désamiantage, sciage, démolition, renforcements de structure... Tout cela, en préservant l'accès aux usagers et en générant un minimum de nuisances pour les riverains. Un vrai défi technique ! »

### III. Des idées citoyennes devenues réalité

La concertation n'a pas été un simple affichage : elle a permis de co-écrire le parc avec les habitants. **Plusieurs propositions formulées au cours des ateliers ont trouvé une traduction concrète dans le projet final :**

- ▷ Des liaisons douces sécurisées pour les piétons et les cyclistes
- ▷ Un parc clôturé, garantissant la tranquillité en soirée
- ▷ Des espaces conviviaux : tables de pique-nique, agora, zones ombragées
- ▷ Une esplanade centrale propice aux événements et aux rencontres

Dernier symbole fort de cette démarche : **le nom du parc lui-même a été choisi par les habitants**. Après plusieurs étapes de consultation, une votation citoyenne organisée en 2025 a permis de départager trois propositions issues des suggestions des Cheneveliers. Et c'est ainsi que le parc du Cèdre a vu officiellement le jour.



# > LA NATURE EN PLEIN COEUR DE LA VILLE

## I. Un parc pour vivre la ville autrement

Le parc du Cèdre n'est pas une simple parenthèse verte. C'est un lieu de vie à part entière, conçu pour être parcouru, investi, habité au quotidien. **Son aménagement a été pensé pour encourager l'appropriation par tous les publics**, dès les premiers pas dans le parc.

Des **cheminements doux et accessibles** pour les promeneurs, des **assises confortables** pour se retrouver, des placettes pour accueillir des animations... chaque espace est une invitation à la détente, à l'échange, à la convivialité. A l'image du **jardin partagé** qui offrira aux habitant-e-s la possibilité de jardiner collectivement, d'apprendre les gestes de l'agriculture urbaine, de cultiver la terre... et le lien.

Pour que ce parc reste un lieu dynamique, **une programmation d'animations régulières sera prévue**. Ces événements, portés par les services de la Ville et des associations locales, feront du parc un espace public vivant, à la fois culturel, familial et écologique. En lien avec les écoles, **le parc deviendra aussi un outil pédagogique à ciel ouvert** : découverte des cycles de la nature, potager éducatif, observation des insectes, jardin botanique...



PASCALLE JACOTOT, CONCEPTRICE-PAYSAGISTE DU PARC

« Quand je travaille sur un projet, j'essaie de créer des lieux où chacun peut trouver son bonheur. Des aires de jeux pour les enfants, des aires de convivialité où l'on peut flâner et discuter, mais aussi des parcours pour les personnes âgées qui promènent leur animal de compagnie. C'est le cas à Chenôve : le parc affichera des ambiances différentes. Ce sera un espace naturel où l'on pourra venir se ressourcer. Cela correspond à une vraie demande des habitants. »



## II. Un éco-système riche et innovant

**Le parc du Cèdre incarne une nouvelle manière de penser la ville : plus verte, plus résiliente, plus durable.** Véritable laboratoire d'urbanisme écologique, il a permis de transformer en profondeur un ancien espace minéralisé et contraint en un écosystème vivant et généreux.

Ce sont près de 10 000 m<sup>2</sup> de terre végétale qui ont été mobilisés pour faire renaître la nature en plein cœur de Chenôve. Grâce à la démolition partielle du parking souterrain Saint-Exupéry, le parc bénéficie aujourd'hui de 3 000 m<sup>2</sup> de pleine terre et d'un sol vivant avec une logique de rééquilibrage entre minéral et végétal. Le résultat est saisissant : **le rapport initial de 70 % de surface minéralisée pour 30 % de surface plantée a été inversé. Aujourd'hui, 70 % de la surface est végétalisée, une véritable reconquête écologique.**

La palette végétale du parc a également été pensée dans une logique de résilience climatique, d'accueil de la biodiversité locale et de plaisir sensoriel pour les promeneurs. **La diversité végétale introduite à Chenôve surpasse celle de nombreux parcs équivalents en surface.** Une démarche inspirée des paysages du plateau calcaire tout proche.

L'ambition écologique du projet se lit également dans son **système de gestion des eaux pluviales, conçu pour fonctionner en autonomie et réduire l'impact sur les réseaux urbains.** Ainsi :

- 90 % des eaux de pluie du parc sont récupérées et infiltrées directement sur site,
- Deux bassins d'infiltration ont été créés à la

place des structures démolies,

- Une cuve de récupération de 60 m<sup>3</sup> permet un arrosage automatique autonome pendant une dizaine de jours en cas de sécheresse,
- Des puits et noues d'infiltration complètent ce dispositif durable et innovant.

Cette désimperméabilisation des sols, sur près de 70 % de la surface du projet, participe à la régénération du cycle de l'eau, limite les risques d'inondation et crée des îlots de fraîcheur bienvenus en période estivale.

Enfin, le réaménagement a aussi permis de **concilier écologie et fonctionnalité, avec la création d'environ 150 nouvelles places de stationnement**, réparties entre la dalle et les voies périphériques, répondant ainsi aux besoins des riverains tout en intégrant ces espaces dans une trame urbaine apaisée.

**AURÉLIEN FOUCHEREAU**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DUC & PRÉNEUF (AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE)

« Ce parc répond aux enjeux climatiques, déjà par son positionnement dans un quartier ultra urbain. Ramener de la végétation en centre-ville, ça va ramener de la fraîcheur et de la biodiversité. Et ensuite par sa gestion de l'eau. Aujourd'hui, toute l'eau qui s'infiltré de manière naturelle sur la dalle est récoltée dans une cuve qui sert à l'arrosage des végétaux. On est sur un circuit fermé, avec une revalorisation à 100 % de l'eau naturelle qui tombe sur ce parc. »

